

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1853/SG/FP mettant à la disposition du ministre de la Santé Publique un médecin en chef de 2 classe en position cadre hors budget des Armées.

n° 75-1853/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
11 octobre 1975

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1975

Date du numéro
10 novembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Le médecin en chef du corps des Armées Guy Charlopair est pour compter du 7 septembre 1975, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du ministre de la Santé Publique pour servir en qualité de chef du service d'électroradiologique de l'hôpital Peltier, en remplacement numérique du médecin et chef Michel Jabiol, rapatriable.